

Réunion du 3 septembre 2012

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etai
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procurat
(s) :

Excusé
(s) :

Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Marcel BAUER, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Richard STOLTZ

Absent
(s) :

Rapporteur :

Monsieur Francis GRIGNON

N° CP/2012/630 - Conseil sur l'habitat - 1333
Charte départementale de l'accessibilité - Convention-type
pour l'octroi du label "Habit'Access 67"

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve la convention-type de partenariat, annexée au rapport, en vue de la mise en oeuvre du label "Habit'Access 67" créé par la Charte départementale de l'accessibilité adoptée par délibération du Conseil Général n° CG/2012/22 du 25 juin 2012.

Elle autorise par ailleurs son président à signer le moment venu, pour chaque opération, la convention particulière à intervenir entre l'Association "Conseil, évaluation, exposition et prévention" (CEP) - Centre d'information et de conseil sur les aides techniques (CICAT), le Département et le promoteur immobilier ou le bailleur souhaitant le bénéfice du label "Habit'Access 67".

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20120903-71058-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 14/09/12